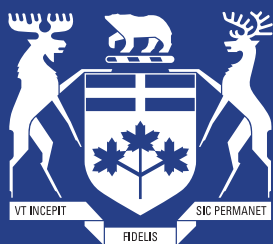


Budget des dépenses

Supplémentaires, 2^e édition



Ontario

2023–24

Secrétariat du Conseil du Trésor

Volume 1



Secrétariat
du Conseil
du Trésor

Budget supplémentaire des dépenses **de la province de l'Ontario pour l'exercice se terminant le 31 mars 2024**

VOLUME 1
2^e édition

PROVINCE DE L'ONTARIO
BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2023-2024

Pour la version en ligne de ce document, visiter
<https://www.ontario.ca/fr/page/budget-des-depenses>

PROVINCE OF ONTARIO
SUPPLEMENTARY EXPENDITURE ESTIMATES, 2023-2024

For the online version of this document, visit
<https://www.ontario.ca/page/expenditure-estimates>

INTRODUCTION

Objet du Budget supplémentaire des dépenses

Lorsque le gouvernement doit obtenir l'autorisation de l'Assemblée législative pour engager des dépenses supplémentaires une fois le Budget principal des dépenses déposé, il présente un Budget supplémentaire des dépenses.

Format, présentation, termes et définitions

Les termes et définitions utilisés dans ce Budget supplémentaire des dépenses ont le sens décrit dans la section « INTRODUCTION » du Budget principal des dépenses 2023-2024. Des différences, décrites ci-dessous, existent entre ces deux budgets au niveau du format et de la présentation.

Contrairement au Budget principal des dépenses, le Budget supplémentaire des dépenses ne comprend pas les tableaux intitulés « Sommaire – Programme du ministère », qui donnent dans le Budget principal un aperçu de chaque ministère et une liste de chacun des crédits et programmes, des crédits législatifs et des redressements de consolidation et autres redressements. Les tableaux intitulés « Sommaire – Crédit » ne contiennent que les postes pour lesquels l'autorisation de faire des dépenses supplémentaires est demandée au moyen du Budget supplémentaire des dépenses.

Les prévisions de dépenses de l'exercice en cours et de l'exercice précédent, qui reflètent le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses déposés antérieurement, et les chiffres réels de l'avant-dernier exercice sont fournis à des fins de comparaison dans les pages « Sommaire – Crédit ». Même si tous les montants indiqués dans le Budget supplémentaire des dépenses sont « À VOTER », le total des prévisions peut inclure les montants accordés par mandats spéciaux, le cas échéant. Les chiffres des exercices antérieurs ont été retraités pour faciliter la comparaison lorsqu'il y a eu des réorganisations et des transferts fonctionnels, le dépôt d'un Budget supplémentaire des dépenses ou des modifications comptables. Pour en savoir davantage sur les données publiées antérieurement qui ont subi un retraitement, il convient de consulter dans le Budget principal des dépenses le tableau situé à la fin de la rubrique consacrée à chaque ministère.

Conventions comptables régissant le Budget des dépenses

Le Budget principal des dépenses et le Budget supplémentaire des dépenses sont préparés selon la méthode de la comptabilité d'exercice, conformément au Budget et aux Comptes publics de la province.

BUDGET SUPPLÉMENTAIRE DES DÉPENSES, 2023-2024

SOMMAIRE GÉNÉRAL

MINISTÈRE	PAGE	Montant total \$
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
Ministère de l'Éducation	3	3 051 200 000
Ministère des Transports	5	217 959 000
TOTAL - CHARGES DE FONCTIONNEMENT		3 269 159 000
MONTANT TOTAL Ê VOTER		3 269 159 000

SOMMAIRE GÉNÉRAL

MINISTÈRE	PAGE	Montant total \$
CHARGES D'IMMOBILISATIONS		
Ministère des Transports	5	1 168 500 000
TOTAL - CHARGES D'IMMOBILISATIONS		1 168 500 000
MONTANT TOTAL À VOTER		1 168 500 000

PROGRAMME D'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE - CRÉDIT 1002

Fournir une orientation en matière de politiques et de programmes ainsi qu'un soutien financier aux conseils scolaires financés par des fonds publics, aux écoles provinciales et d'application, aux administrations scolaires, aux écoles, aux organismes et aux partenaires et organisations autochtones de l'Ontario tout en favorisant et en soutenant pour chaque élève de la province un système d'éducation de qualité ayant pour fondement la santé mentale et le bien-être des élèves afin de préparer ces derniers à obtenir les compétences et les connaissances nécessaires pour réussir à l'école, au travail et dans la vie. Tandis que le ministère continue de se centrer sur les atouts des élèves et les besoins à combler pour que ceux-ci réalisent leur potentiel, il se concentre aussi sur la santé mentale, le bien-être, l'inclusion ainsi que la détection et l'élimination des obstacles systémiques, et il collabore avec les parents et ses partenaires pour veiller à ce que les efforts restent ciblés sur l'ensemble des apprenants.

**SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)**

POSTE	POSTE	Prévisions supplémentaires 2023-2024	Prévisions 2023-2024	Prévisions 2022-2023	Chiffres réels 2021-2022
Ns					
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
1	Politiques et prestation des programmes	3 051 200 000	27 656 105 100	26 938 422 600	26 393 499 437
	TOTAL à VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	3 051 200 000	27 656 105 100	26 938 422 600	26 393 499 437
	Total - Charges de fonctionnement	3 051 200 000	27 656 105 100	26 938 422 600	26 393 499 437

PROGRAMME D'ÉDUCATION ÉLÉMENTAIRE ET SECONDAIRE - CRÉDIT 1002, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE Ns	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES		
CHARGES DE FONCTIONNEMENT			
1002-1	Politiques et prestation des programmes		
	Paiements de transfert		
	Financement des priorités et des partenariats - tiers	7 100 000	
	Financement des priorités et des partenariats - conseils scolaires	55 700 000	
	Subventions de fonctionnement aux conseils scolaires	2 988 400 000	3 051 200 000
Total " voter - Charges de fonctionnement			3 051 200 000
Total (Charges de fonctionnement) - Programme d'éducation élémentaire et secondaire			3 051 200 000
TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION			3 051 200 000

TRANSPORTS EN COMMUN - CRÉDIT 2702

Le programme relatif aux transports en commun supervise les activités de conception, de réalisation et de prise de décision liées aux investissements de la province dans les transports en commun. Le programme est responsable de l'élaboration et la mise en œuvre de stratégies et de programmes de financement qui soutiennent et optimisent les transports en commun dans toute la province. Il supervise également l'exécution des projets d'immobilisations pour les transports en commun ainsi que la conception et l'application de stratégies pour la planification, le financement et l'exécution de projets de transport en commun provinciaux et municipaux dans tout l'Ontario.

SOMMAIRE - CRÉDIT
(\$)

POSTE	POSTE	Prévisions supplémentaires 2023-2024	Prévisions 2023-2024	Prévisions 2022-2023	Chiffres réels 2021-2022
Ns					
CHARGES DE FONCTIONNEMENT					
2	Transports en commun	217 959 000	811 585 200	1 449 975 000	1 327 368 996
	TOTAL à VOTER - CHARGES DE FONCTIONNEMENT	217 959 000	811 585 200	1 449 975 000	1 327 368 996
	Total - Charges de fonctionnement	217 959 000	811 585 200	1 449 975 000	1 327 368 996
CHARGES D'IMMOBILISATIONS					
3	Transports en commun	1 168 500 000	6 700 588 400	7 553 819 900	5 959 223 276
	TOTAL à VOTER - CHARGES D'IMMOBILISATIONS	1 168 500 000	6 700 588 400	7 553 819 900	5 959 223 276
	Total - Charges d'immobilisations	1 168 500 000	6 700 588 400	7 553 819 900	5 959 223 276

TRANSPORTS EN COMMUN - CRÉDIT 2702, suite

CLASSIFICATION PAR CATÉGORIE DE DÉPENSES
(\$)

CRÉDIT - POSTE Ns	CATÉGORIE DE DÉPENSES PAR POSTE ET SOUS-POSTES	
CHARGES DE FONCTIONNEMENT		
2702-2	Transports en commun	
	Paiements de transfert	
	Subventions de fonctionnement de Metrolinx	217 959 000
	Total " voter - Charges de fonctionnement	217 959 000
	Total (Charges de fonctionnement) - Transports en commun	217 959 000
	TOTAL (CHARGES DE FONCTIONNEMENT) - MINISTÈRE DES TRANSPORTS	217 959 000
CHARGES D'IMMOBILISATIONS		
2702-3	Transports en commun	
	Paiements de transfert	
	Metrolinx	1 168 500 000
	Total " voter - Charges d'immobilisations	1 168 500 000
	Total (Charges d'immobilisations) - Transports en commun	1 168 500 000
	TOTAL (CHARGES D'IMMOBILISATIONS) - MINISTÈRE DES TRANSPORTS	1 168 500 000



ISSN 0835-5576 (Imprimé)
ISSN 1718-7990 (En ligne)

© Imprimeur du Roi pour l'Ontario, 2024